



VON GRAFFENRIED
TREUHAND

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale des membres

VEREIN WOMEN'S HOPE INTERNATIONAL

BERN

pour l'exercice arrêté
au 31 décembre 2023

Berne, le 29 Février 2024 (0/0/1)



VONGRAFFENRIED

TREUHAND

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des membres de Women's Hope International, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (le bilan, le compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie et l'annexe) de Women's Hope International pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023. Selon la Swiss GAAP RPC, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'auditeur.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC, et qu'ils ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Berne, le 29 Février 2024 sct/stn

Von Graffenried AG Treuhand

Michel Zumwald
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Toni Schlegel
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes:

Comptes annuels (le bilan, le compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie et l'annexe)

Bilan au 31 décembre 2023

	31.12.2023		31.12.2022	
	CHF	%	CHF	%
ACTIFS				
Comptes CHF	1'410'072	94.1%	1'006'438	93.8%
Compte EUR	53'708	3.6%	24'909	2.3%
Compte USD	11'734	0.8%	12'899	1.2%
Créances	773	0.1%	0	0.0%
Comptes de régularisation actifs	2'046	0.1%	2'628	0.2%
ACTIFS CIRCULANTS	1'478'333	98.7%	1'046'874	97.5%
Immobilisations financières	12'547	0.8%	12'541	1.2%
Fortune incorporelle	7'048	0.5%	14'095	1.3%
ACTIFS IMMOBILISÉS	19'595	1.3%	26'637	2.5%
TOTAL ACTIFS	1'497'928	100.0%	1'073'510	100.0%
PASSIFS				
Dettes résultant de livraisons/prestations	2'722	0.2%	15'078	1.4%
Dettes d'assurances sociales	831	0.1%	0	0.0%
Comptes de régularisation passifs	84'057	5.6%	134'829	12.6%
CAPITAL ÉTRANGER À COURT TERME	87'610	5.8%	149'907	14.0%
Fonds Pays	473'418	31.6%	264'931	24.7%
Fonds Thèmes	0	0.0%	0	0.0%
Fond DDC	17'000	1.1%	0	0.0%
CAPITAL DE FONDS AFFECTÉS	490'418	32.7%	264'931	24.7%
TOTAL DU CAPITAL DE L'ORGANSIATION	919'900	61.4%	658'672	61.4%
TOTAL PASSIFS	1'497'928	100.0%	1'073'510	100.0%

Compte d'exploitation 1.1.-31.12.2023

	1.1.2023 - 31.12.2023		1.1.2022 - 31.12.2022	
	CHF	%	CHF	%
PRODUITS				
Dons de personnes physiques	409'357	14.6%	323'830	14.4%
Dons de personnes morales	978'917	34.8%	729'370	32.5%
Contributions des Églises	136'092	4.8%	144'354	6.4%
Contributions des pouvoirs publics	1'273'260	45.2%	1'027'600	45.8%
Total dons et contributions	2'797'626	99.4%	2'225'154	99.1%
<i>dont à affectation spéciale</i>	<i>-2'138'925</i>		<i>-1'656'319</i>	
Autres produits	17'563	0.6%	20'774	0.9%
TOTAL PRODUITS	2'815'189	100.0%	2'245'928	100.0%
CHARGES				
Projets à l'étranger	1'929'538	83.1%	1'927'383	81.9%
Projets Suisse	63'686	2.7%	74'341	3.2%
Recherche de fonds	216'758	9.3%	208'218	8.8%
Administration	112'739	4.9%	142'977	6.1%
TOTAL CHARGES	2'322'721	100.0%	2'352'920	100.0%
Résultat intermédiaire 1	492'468		-106'992	
Produits financiers	0		196	
Charges financières	-5'754		-2'027	
Résultat annuel avant résultat des fonds	486'715		-108'823	
Attribution fonds à affectation spéciale	-2'138'925		-1'656'319	
Prélèvement fonds à affectation spéciale	1'913'439		1'893'420	
Résultat des fonds	-225'487		237'101	
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	261'228		128'278	
Augmentation/prélèvement capital de l'organisation	-261'228		-128'278	
Total variation du capital de l'organisation	-261'228		-128'278	
	0		0	

Décompte relatif à la variation du capital 2023

Fonds (montants en CHF)	Solde initial	Attributions	Utilisation	Solde final
Fonds pays	264'931	1'488'024	-1'279'537	473'418
Éthiopie	91'250	476'345	-424'002	143'593
Tchad	53'458	408'547	-363'658	98'346
Afghanistan	38'703	204'618	-185'254	58'067
Bangladesh	81'521	398'514	-306'623	173'412
Fonds thématiques	-	15'902	-15'902	-
Opérations	-	6'569	-6'569	-
Sages-femmes	-	7'169	-7'169	-
SGBV	-	2'164	-2'164	-
Fonds DDC	-	635'000	-618'000	17'000
Total fonds	264'931	2'138'925	-1'913'439	490'418
Capital libre généré	658'672	-	261'228	919'900
Résultat annuel	-	261'228	-261'228	-
Capital de l'organisation	658'672	261'228	-	919'900

Décompte relatif à la variation du capital 2022

Fonds (montants en CHF)	Solde initial	Attributions	Utilisation	Solde final
Fonds pays	312'102	1'052'279	-1'099'450	264'931
Éthiopie	151'247	493'983	-553'979	91'250
Tchad	43'546	297'138	-287'226	53'458
Afghanistan	38'840	139'596	-139'733	38'703
Bangladesh	78'469	121'563	-118'511	81'521
Fonds thématiques	4'942	19'040	-23'982	-
Opérations	-	10'635	-10'635	-
Sages-femmes	-	5'574	-5'574	-
SGBV	-	2'576	-2'576	-
Covid-19	4'942	255	-5'197	-
Fonds DDC	184'988	585'000	-769'988	-
Total fonds	502'032	1'656'319	-1'893'420	264'931
Capital libre généré	530'394	-	128'278	658'672
Résultat annuel	-	128'278	-128'278	-
Capital de l'organisation	530'394	128'278	-	658'672

Annexe aux comptes annuels 2023

Principes comptables

Les comptes annuels de l'année 2023 ont été établis conformément aux recommandations professionnelles en matière de comptabilité pour les organisations suisses à but non lucratif SWISS GAAP RPC et aux dispositions du ZEWO. Ils sont conformes au droit suisse des obligations ainsi qu'aux dispositions des statuts de l'association.

L'exercice financier correspond à l'année civile. Les dépenses sont réparties dans les catégories suivantes : dépenses de projet (nationales et internationales), dépenses de collecte de fonds et dépenses administratives.

La partie des comptes annuels vérifiée par l'organe de révision comprend le bilan, le compte de résultat, le compte de variation des capitaux propres et l'annexe aux comptes annuels. Les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière et des résultats de Women's Hope International.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

La comptabilité est tenue en francs suisses. Les actifs libellés dans une devise étrangère sont convertis au cours de clôture des devises à la date de clôture du bilan (taux moyen de l'Administration fédérale des contributions). En principe, les opérations commerciales sont converties au taux de change du jour. Le principe de la valorisation individuelle des actifs et des passifs est appliqué.

Liquidités

Cette rubrique comprend les comptes postaux et bancaires et est évaluée à la valeur nominale ; les devises étrangères sont évaluées au cours en vigueur à la date de clôture :

Monnaie	31.12.2023	31.12.2022
EURO	0.9321	0.9958
USD	0.8416	0.9252

Créances et comptabilisation active

Les créances à court terme concernent les avoirs relatifs à l'impôt anticipé. Ces avoirs sont réclamés dans le délai légal auprès de l'Administration fédérale des contributions, Département de l'impôt anticipé. La comptabilisation active concerne des frais de cotisation déjà payés pour l'année 2024.

Les immobilisations financières

Cette rubrique comprend le compte de garantie de loyer pour les locaux de bureau situés à la Looslistrasse 15 à Berne.

Actifs incorporels

Cette rubrique comprend le logiciel de gestion des dons et de comptabilité nécessaire à l'exploitation. Il est évalué au coût d'acquisition, déduction faite d'un amortissement linéaire, lequel permet un amortissement complet du logiciel sur une période de 4 ans.

Dettes et comptabilisation passive des charges

Dans cette rubrique du bilan est enregistré le paiement des salaires de décembre 2023, effectué en janvier 2024, des deux employées de notre bureau en Éthiopie. La comptabilisation passive des charges comprend la provision pour charges ainsi que les factures finales de la caisse de compensation et de l'assurance sociale (LAA et assurances pertes de gain). De plus, les soldes de congés payés au 31.12.2023 ont été évalués et provisionnés. En outre, des provisions pour les projets envers nos partenaires à l'étranger sont également incluses.

Capital des fonds 2023 en CHF

Cette rubrique concerne les fonds issus de dons dont l'utilisation est restreinte par les donateurs ainsi que par les autorités publiques. Les variations ont été effectuées conformément aux règles de ZEWO et sont visibles dans les variations des fonds du compte de résultat ainsi que dans le compte de variation des capitaux.

Capital d'organisation

Cette rubrique contient exclusivement le capital librement généré. Voir également le compte de variation des capitaux.

Explications sur le bilan

Tableau des immobilisations en CHF		2023		2022
		IT-Logiciel		IT-Logiciel
Valeur comptable 01.01.		14'095		21'143
Valeur d'acquisition 01.01.		28'190		28'190
Entrées / sorties		0		0
Valeur d'acquisition 31.12.		28'190		28'190
Correction de valeur 01.01.		14'095		7'047
Amortissement		7'047		7'047
Amortissement 31.12.		21'143		14'095
Valeur comptable net 31.12		7'047		14'095

Explications sur le compte de résultats

Contributions des autorités publiques (en CHF)

	2023	2022
Cantons	345'260	280'300
Communes et villes	293'000	162'300
Contribution au programme de la DDC	635'000	585'000
Total	1'273'260	1'027'600

Répartition des coûts par domaine (en CHF)

	Coûts directs des projets	Frais de personnel	Frais généraux	Amortissement	Total
Projets à l'étranger	1'630'434	279'003	20'101		1'929'538
Projets Suisse	13'530	44'435	5'722		63'686
Recherche de fonds	16'451	174'329	25'979		216'758
Administration	6'835	86'742	12'114	7'047	112'739
Total	1'667'250	584'509	63'915	7'047	2'322'721

Les coûts ont été calculés selon la méthode ZEWO.

Personnel

Au 31.12.2023, 12 personnes, représentant un équivalent temps plein (ETP) de 8.65 (l'année précédente, 13 personnes, ETP 9.3), étaient employées par Women's Hope dans le cadre de relations de travail ordinaires et réglementées par contrat. Une de ces personnes était employée dans la direction générale avec un salaire annuel conforme aux pratiques du secteur.

Affectations bénévoles

En 2023, il n'y a eu que le soutien ponctuel de 2 bénévoles, totalisant un maximum de 15 heures.

Organes de direction

Tous les membres du Comité travaillent bénévolement et ne perçoivent pas de primes de présence. Le nombre d'heures de travail des membres du comité pour l'année 2023 s'est élevé à un peu plus de 100 heures. Après les changements au sein de la direction en 2022, qui ont entraîné une augmentation temporaire du nombre d'heures de travail du comité, il a été possible de revenir au mode régulier en 2023.

Organisme de prévoyance du personnel

Depuis le 1er janvier 2021, les employé-es de Women's Hope International sont assuré-es contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès dans le cadre d'une convention de raccordement auprès de la Fondation Abendrot à Bâle. Il s'agit d'un plan à cotisations définies, dans lequel l'employeur et l'employé-e versent des cotisations fixes.

Women's Hope International n'a pas tiré d'avantage économique supplémentaire de cette convention de raccordement à la date de clôture de l'exercice. Aucune obligation n'existait au 31 décembre 2023.

Obligations découlant du contrat de location

Un contrat de location d'une durée de 5 ans est conclu pour les locaux de bureau. À la date de clôture de l'exercice, la durée résiduelle du contrat est de 4 ans et 1 mois, car le renouvellement du contrat de location sur 5 ans est entré en vigueur le 1er février 2023.

Le loyer pour la période restante (du 1er janvier 2024 au 31 janvier 2029) s'élève à CHF 105'644.

Informations sur le tableau des flux de trésorerie

Conformément aux SWISS GAAP RPC, le tableau des flux de trésorerie n'est pas obligatoire pour les petites organisations à but non lucratif (RPC 21/16).

Événements survenus après la clôture des comptes :

Après la date de clôture des comptes, aucun événement n'est survenu qui affecterait la continuité de l'association.